



Formulaire de demande d'emplacement Foodtruck

1. Informations personnelles

Nom :

Prénom :

Société :

Numéro TVA intracommunautaire :

Numéro RCS :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Site internet :

2. Information sur l'activité

Type de cuisine proposée :

Type de véhicule (camion, remorque, caravane...) :

Dimension du véhicule hors tout (flèche et porte arrière ou latérale ouverte incluse) :

Équipements du véhicule à énumérer précisément ainsi que la puissance électrique totale souhaitée (nous vous rappelons que la sobriété énergétique est recommandée) :

Présentation succincte de l'activité :

Moyens et outils respectueux de l'environnement (description des conditionnements, circuits courts...) :

Dates des évènements à entourer selon vos disponibilités :

- Fête de la musique : vendredi 21/06,
- Soirées Goulebenèze : jeudis 18/07, 01/08, 08/08,
- Soirées au parc de Bonnemie : jeudi 25/07 et vendredi 16/08
- Bal des grands Coutas à la Menounière : samedi 24/08

POUR RAPPEL : (Cf. Art. 5 du Règlement intérieur)

La demande doit être faite par écrit, en envoyant ou déposant le dossier de candidature avant fin mars de l'année en cours, à l'adresse suivante :

**Mairie
Service culturel
5 rue de la République
17310 SAINT PIERRE D'OLÉRON**

Ou par mail secretariat.culture@saintpierreoleron.com

Le dossier de candidature comprend :

- Le formulaire de demande d'emplacement pour un foodtruck dûment rempli, daté et signé,
- La copie de la pièce d'identité (resto-verso) ou du titre de séjour,
- Un extrait d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers, ou tout document justifiant de la qualité d'auto-entrepreneur, de moins de trois mois,
- La carte de commerçant ambulant en cours de validité,
- L'attestation de formation en hygiène alimentaire HACCP,
- La déclaration sanitaire auprès de la DDPP (Direction Départementale de la Protection de la Population),
- L'attestation de la visite sanitaire,
- La copie de la déclaration d'embauche des salariés éventuels auprès de l'URSSAF,
- L'attestation d'assurance responsabilité civile de l'année en cours,
- Photographies du camion ambulant, remorques...,
- Les dimensions du camion, remorques (flèche et cabine incluses),
- La licence pour la vente d'alcool,
- L'attestation de conformité électrique délivrée par un organisme de contrôle (APAVE, VERITAS, SOCOTEC, etc.),
- La carte grise du véhicule conforme à l'aménagement pour l'activité de restauration,
- L'attestation d'assurance du véhicule.

**Tout dossier de candidature incomplet et non conforme ne sera pas retenu.
L'inscription sera confirmée par mail avant le 30 avril de l'année en cours.**

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez joindre Mila STEFANOW :
05 46 76 11 60.